

**Commune de situation du projet : Beaumont**

**Communes concernées au sens du Code de l'environnement : Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Cerfontaine, Walcourt.**



## **Avis à la population**



### **Réunion d'information préalable** **à une étude d'incidences sur l'environnement**

CLEF scrl (Coopérative Leuquoise pour les Energies du Futur), en collaboration avec Electrabel S.A. , informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique de classe 1, avec étude d'incidences sur l'environnement relative à :

**l'implantation d'un parc éolien (7 éoliennes d'une puissance totale pour le parc de 31,5 MW), de cabines de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques dans la commune de Beaumont, entre les villages de Barbençon, Renlies, Solre-Saint Géry (commune de Beaumont) et le village de Vergnies (commune de Froidchapelle). Toutes les éoliennes projetées sont situées sur la commune de Beaumont.**

**A cet effet une réunion d'information préalable sera organisée le lundi 11 Mars 2019 à 19h30 à la Salle communale « L'Espérance » de Solre-Saint-Géry - Rue Basimont – 6500 Solre-Saint-Gery.**

**Cette réunion d'information a pour objet de :**

- 1° permettre au demandeur de présenter son projet,
- 2° permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet,
- 3° mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences,
- 4° présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

**Tout intéressé peut participer à la réunion.**

Le projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement en vertu de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demande de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au Collège Communal de Beaumont - Grand Place, 11 – 6500 Beaumont, (en adressant une copie au demandeur : CLEF scrl, Rue de Barry, 20 - 7904 Pipaix).

**Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du demandeur CLEF scrl :**

- **Soit Lionel Delchambre – Rue de Barry, 20 – 7904 Pipaix,  
Tel : 0472/29.42.70, [lionel.delchambre@clef-scrl.be](mailto:lionel.delchambre@clef-scrl.be)**
- **Soit Régis Colombier – Rue de la Perche 12 – 6500 Beaumont,  
Tel : 071/17.49.55, GSM 0477/39.83.22**

Afin de clarifier le propos, nous avons donné à cette implantation le nom de  
« Parc Eolien de Renlies – Saint Géry »